



Adresse de visite:

FACQ EUPEN, Rue de Herbesthal 132a, 4700 Eupen

Agent: Francis Ganser / 1774

v.3.0		Réf. du risque suivant AR 04-12-2012 - article 4	Lieu, emplacement, zone ...	Danger, phénomène dangereux	Eléments / informations relatifs à la situation dangereuse et événement dangereux (ou scénario)	Conséquence/lésion possible	Estimation du <i>risque actuel</i>				Indice du risque	Gestion du risque : réflexions / pistes relatives à des mesures de correction possibles (sur le plan matériel, organisationnel et humain); commentaires; recommandations complémentaires
N°	Non-conforme au RGIE						Gravité	Fréq./durée d'exposition	Probabilité d'occurrence	Possibilité d'éviter ou limiter le dommage		
	(x)											
1.00	x	1-12	Général	Dossier électrique non présent	Le dossier électrique doit contenir tous les plans et schémas, la documentation technique, les rapports des contrôles de conformités et les deux derniers rapports des contrôles périodiques, les éventuelles analyse de risques et notes de calcul. Le registre particulier des visite de routine. Un document reprenant les modifications intervenues dans l'installation depuis la dernière visite par un organisme agréé. Les instructions écrites nécessaires pour assurer la sécurité des	Accidents lors des travaux et/ou interventions aux installations électriques	2	1	1	2	2	Il ya lieu de prévoir un dossier électrique complet. Le dossier doit être mise à disposition de toute personne concernée qui peut les consulter.
2.00	x		Plan et liste des installations de sécurité	Absence du plan et/ou liste des installations de sécurité	Pour garantir une évacuation sur du personnel en cas d'incendie, les installations de sécurité (Source, canalisation et consommateur) doivent être déterminées, conçues et installées de façon qu'un maintien en service est garantie pendant le temps définie par l'analyse de risque	L'évacuation des personnes en cas d'incendie pas assuré	2	1	2	2	3	Il y a lieu de prévoir une analyse de risque et de déterminer les installations de sécurité. Les installations de sécurité doivent être renseignées sur un plan et/ou une liste. Les installations de sécurité doivent être protégés et installées suivant les prescriptions du RGIE, Livre 1, section 5.5. Le plan et/ou liste des installations de sécurité doit faire partie du dossier électrique



Adresse de visite:

FACQ EUPEN, Rue de Herbesthal 132a, 4700 Eupen

Agent: Francis Ganser / 1774

v.3.0		Lieu, emplacement, zone ...	Danger, phénomène dangereux	Eléments / informations relatifs à la situation dangereuse et événement dangereux (ou scénario)	Conséquence/lésion possible	Estimation du risque actuel				Indice du risque	Gestion du risque : réflexions / pistes relatives à des mesures de correction possibles (sur le plan matériel, organisationnel et humain); commentaires; recommandations complémentaires					
N°	Non-conforme au RGIE					Réf. du risque suivant AR 04-12-2012 - article 4	Gravité	Fréq./durée d'exposition	Probabilité d'occurrence			Possibilité d'éviter ou limiter le dommage	S1 S2	F1 F2	O1 O2 O3	A1 A2
3.00	x		Plan et/ou liste des installations critiques	Absence du plan et/ou liste des installations critiques	Les installations critiques (Source, canalisation et consommateur) doivent être déterminées, conçues et installées de façon qu'un maintien en service est garantie pendant le temps définie par l'analyse de risque.			2	1	2	2		<b>3</b>	Il y a lieu de prévoir une analyse de risque et de déterminer les installations critiques. Les installations critiques doivent être renseignées sur un plan et/ou une liste. Les installations de sécurité doivent être protégées et installées suivant les prescriptions du RGIE, Livre 1, section 5.6. Le plan et/ou liste des installations critiques doit faire partie du dossier électrique.		
4.00	x		Installations BT	Modifications non documentés	Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant doit documenter les modifications intervenues dans l'installations depuis la dernière visite <u>par un organisme agréé</u>								<b>A</b>	Veillez documenter et ajouter au dossier électriques tous les modifications intervenues aux installations électriques.		
5.00	x		Contrôle de conformité	Rapport de et/ou des contrôles de conformités pas présentes: - Installation BT - Installation électrique chaufferie - Installation photovoltaïque. - Installation photovoltaïque Carport vélos - Bornes de recharge pour voitures électrique	Toute installation à basse ou très basse tension fait l'objet d'un contrôle de conformité aux prescriptions du RGIE, Livre 1 avant la mise en service. Nous n'avons pas pu vérifier si un contrôle de conformité à eu lieu.	Installation non conforme aux prescription du RGIE			2	1	1	2		<b>2</b>	Le et/ou les rapports des contrôles de conformités doivent faire partie du dossier électrique	



Adresse de visite:

FACQ EUPEN, Rue de Herbesthal 132a, 4700 Eupen

Agent: Francis Ganser / 1774

v.3.0								Estimation du risque actuel		Gestion du risque : réflexions / pistes relatives à des mesures de correction possibles (sur le plan matériel, organisationnel et humain); commentaires; recommandations complémentaires		
N°	Non-conforme au RGIE	Réf. du risque suivant AR 04-12-2012 - article 4	Lieu, emplacement, zone ...	Danger, phénomène dangereux	Eléments / informations relatifs à la situation dangereuse et événement dangereux (ou scénario)	Conséquence/lésion possible	Gravité	Fréq./durée d'exposition	Probabilité d'occurrence		Possibilité d'éviter ou limiter le dommage	Indice du risque
	(x)											
6.00	x		Rapport de contrôle périodique	Rapports de contrôle périodique nr. GEM/16/15068197/00/FR/000 du 07/04/2025. Conclusion négatif	Suivant l'article 274 du RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle périodique sont exécuté sans retard et toutes mesures adéquates prises pour que lesdites infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et biens.	Contact direct Contact indirect Incendie Accident	2	2	2	2	<b>5</b>	1) Remédier dans les plus brefs délais aux infractions signalées dans le rapport de contrôle périodique. 2) Mettez hors tension les parties d'installation non conformes 3) Prévoir toutes autres mesures correctives qui garantisse un niveau de risque acceptable.
7.00	x	10 + 11	Eclairage de sécurité	Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité	Des éclairages de sécurité sont installées dans le bâtiment. Nous n'avons pas procédé a un contrôle de l'emplacement et du fonctionnement.		2	1	1	2	<b>2</b>	Le propriétaire, gestionnaire ou exploitant est tenu d'en assurer l'entretien et de documenter les interventions réalisées lors de chaque entretien et test.
8.00	x	11	Dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel	Dyfonctionnement d'un différentiel	Suivant l'indication des fabricants, les différentiels doivent être testés périodiquement.	Choc électrique par contacts indirect	2	1	2	2	<b>3</b>	Le propriétaire, gestionnaire ou exploitant est tenu d'en assurer l'entretien et de documenter les interventions réalisées lors de chaque entretien et test.
9.00	x	10	Instructions relative aux premiers soins	Absence des instructions premiers soins			1	1	1	1	<b>1</b>	Afficher en des endroits judicieusement choisis une instruction relative aux premiers soins à donner en cas d'accident d'origine électrique
10.00	x	7	Tous les locaux	Propagation d'un incendie	Pour éviter la propagation d'une incendie, par exemple entre les différentes locaux, des compartiments RF doivent être déterminés.	propagation d'une incendie					<b>A</b>	Il y a lieu de prévoir une analyse de risque d'incendie et de déterminer les compartiments de feu et d'assurer une résistance au feu de chaque compartiment
11.00	x	7	Tous les installations	Surchauffe	Mauvais contact, vieillissement du matériel, échauffement	Incendie,					<b>A</b>	Nous vous conseillons de prévoir un contrôle thermographique du matériel électrique. Nos services se tiennent à votre disposition pour effectuer ce travail.



Adresse de visite:

FACQ EUPEN, Rue de Herbesthal 132a, 4700 Eupen

Agent: Francis Ganser / 1774

v.3.0								Estimation du risque actuel				Gestion du risque : réflexions / pistes relatives à des mesures de correction possibles (sur le plan matériel, organisationnel et humain); commentaires; recommandations complémentaires
N°	Non-conforme au RGIE	Réf. du risque suivant AR 04-12-2012 - article 4	Lieu, emplacement, zone ...	Danger, phénomène dangereux	Eléments / informations relatifs à la situation dangereuse et événement dangereux (ou scénario)	Conséquence/lésion possible	Gravité	Fréq./durée d'exposition	Probabilité d'occurrence	Possibilité d'éviter ou limiter le dommage	Indice du risque	
	(x)											
12.00			Machines	Machines non conformes aux normes en vigueur	Notre assistance à l'analyse de risque ne concerne pas les installations des machines							<b>A</b> Veuillez assurer que les machines sont conformes aux normes en vigueur (CE, NBN, EN, directives sociaux...)
13.00	x	2	Prises de courant de service	Absence de différentiel 30mA sur les prises de courant	Vu que les différentiels d'une sensibilité supérieur à 30mA ne sont pas considéré comme protection des personnes et dans le cas de problème de terre sur les appareils utilisées, un risque d'électrocution pourrait être présent	Choc électrique par contacts indirect						<b>A</b> Nous vous conseillons de prévoir une protection par dispositif à courant différentiel-résiduel à haute sensibilité (30mA) pour toutes les prises de courant pour assurer une protection complémentaires des personnes (e.a. des enfants) contre les chocs électriques
14.00	x		Chaufferie	Fuite de Gaz, Ventilation	les installations dans le chaufferie doivent répondre aux normes en vigueur	Incendie Explosion						<b>A</b> S'assurer que la chaufferie répond aux prescriptiond normative
15.00			Installation de détection d'incendie		Les installations de détection d'incendie doivent répondre aux normes et être entretenue régulièrement par des personnes compétentes. Ces entretiens doivent être d'écrit dans un registre sur place	decès des personnes suite à une incendie						<b>A</b> Veuillez assurer que l'installation de détection d'incendie est conforme aux normes en vigueur et les entretiens sont réalisés périodiquement par des personnes compétents
16.00	x	6	Bâtiments	Impact foudre. Surtensions	Surtensions d'origine atmosphérique	Incendie						<b>A</b> Nous vous conseillons de prévoir une analyse de risque de foudre suivant la norme NBN 62305-2. Nos services se tiennent à votre disposition pour effectuer ce travail.